Ouverture des candidatures à la 2ème édition du label « Territoire d'eau en transition écologique »



Ouverture des candidatures à la 2ème édition du label « Territoire d'eau en transition écologique » : AMORCE récompense les collectivités engagées !

Lancé en 2023, le label « Territoire d'eau en transition écologique » récompense les collectivités ayant engagé des politiques ambitieuses qui contribuent à relever les défis majeurs de la gestion de l'eau fortement impactée par le changement climatique et les activités humaines. Les candidatures de cette deuxième édition sont ouvertes du 4 juin au 26 juillet aux collectivités compétentes en matière de gestion de l'eau et d'assainissement.

Un label pour mettre en lumière les collectivités engagées dans la transition écologique de la gestion de l'eau

À l'heure où les ressources en eau font face à des pressions durables, tant sur les quantités disponibles que sur leur qualité, il est indispensable de repenser notre service public de l'eau pour qu'il contribue davantage à l'atténuation et à l'adaptation des territoires face aux effets du changement climatique.

Dans ce contexte, le label « Territoire d'eau en transition écologique », lancé par AMORCE en partenariat avec la Banque des Territoires, valorise les collectivités pionnières en matière de transition écologique de la gestion de l'eau, notamment auprès de la population et de ses pairs.

Le label couvre 4 grands axes d'actions :

- Économies d'eau et adaptation au changement climatique
- Protéger les ressources en eau des pollutions émergentes
- Engager les services publics d'eau dans l'économie circulaire
- Engager les services d'eau dans la transition énergétique

Liens utiles

Toutes les infos sur amorce.asso.fr